



UN PEU D'ORDRE...

juin - juillet - août 2003 • Volume 4 N°1

www.ottdq.com

DIRECTORAT DE LABORATOIRE

INFORMATIONS

Nous vous informons que lors de la dernière assemblée de Bureau du 13 mai, 164 PERMIS de directorat d'un laboratoire de prothèses dentaires ont été approuvés et émis. Quelque 370 permis de t.d. ont également été renouvelés à ce jour, une première dans l'histoire de l'Ordre à pareille date.

Suite aux réunions d'information tenues à Montréal et à Québec sur la réglementation régissant l'émission des permis de directorat d'un laboratoire de prothèses dentaires, les membres du bureau ont entrepris des démarches pour évaluer la possibilité d'une **délégation temporaire de pouvoir** du détenteur d'un permis de directorat de laboratoire en cas d'absence de ce dernier. Vous serez informés, dès que possible, des détails concernant les aménagements de la réglementation.

Quant à l'approbation des travaux sur des documents pré-signés et portant le numéro de permis du titulaire, tel que prévu à l'article 8 du règlement, nous avons reçu un avis positif. Il est donc possible de faire imprimer vos factures (ou tout document partant chez le prescripteur avec le travail terminé) avec les mêmes informations que celles contenues sur l'étampe remise aux détenteurs de permis. **Il est à noter que cette signature pré-imprimée engage la responsabilité du titulaire du permis au même titre qu'une signature manuscrite.**

Nous vous rappelons qu'il est maintenant illégal d'opérer un laboratoire dentaire commercial sans qu'il soit dirigé par un détenteur de permis. Nous vous encourageons donc, si ce n'est pas déjà fait, à régulariser votre situation.

Les membres de l'OTTDQ qui étaient actifs en date du 20 mars 2003 pourront faire leur demande de permis de directorat de laboratoire en tout temps, en autant qu'ils demeurent membres actifs de l'Ordre.

Les étudiants qui ont obtenu leur diplôme en 2003 devront avoir acquis deux ans d'expérience pratique dans les cinq années suivant l'obtention de leur diplôme avant de pouvoir faire leur demande de permis.

Les non-membres de l'Ordre, qui dirigent de **façon continue** un laboratoire de prothèses dentaires depuis le 11 novembre 1999, ont jusqu'au 20 septembre 2003 pour faire parvenir au secrétaire de l'Ordre une demande de permis de directorat de laboratoire.

INFORMATIONS ÉPARSES ET AUTRES CHEVEUX BLANCS

Juste quelques mots, contenus pêle-mêle dans ce texte fourre-tout, pour résumer de façon parfois subjective, je vous l'accorde, les dernières activités en ce qui concerne l'Ordre des techniciennes et techniciens dentaires du Québec. Il sera surtout question de rencontres de formation continue, puisque ce fut principalement ce genre d'invitation que vous avez reçu depuis quelques mois.

En collaboration avec la compagnie Ivoclar, représentée ici par M. Guy Morin, l'OTTDQ a pu organiser une conférence et un cours pratique sur la caractérisation des prothèses amovibles. Le procédé mis de l'avant lors de ces rencontres peut être qualifié de « *Masterclass* ». Ce terme, très usité en art, implique une volonté de parfaire une technique, une procédure, un travail. C'était effectivement ce dont il a été question durant le cours pratique, qui s'est tenu au Collège Édourd-Montpetit ces 25 et 26 avril derniers. Le conférencier, en l'occurrence un prothésiste français nommé Jean-Yves Ciers, a su communiquer son enthousiasme pour les prothèses qui se veulent plus que fonctionnelles. Je profite ici de l'occasion pour remercier M. Morin pour sa disponibilité et son affabilité. Il faut mentionner toutefois que la soirée prévue le 24 avril, qui avait pour but de

synthétiser le contenu du cours en format conférence a malheureusement, faute d'un nombre suffisant d'inscriptions, été annulée. Ceux qui s'étaient inscrits ont donc été contactés, et ont été invités à assister à la même conférence, à peu de choses près, tenue à l'Université de Montréal le soir du 23 avril dernier. Cette conférence était organisée pour les résidents en prosthodontie de la faculté dentaire. Nous remercions les responsables d'avoir accueilli les quelques techniciens qui s'y sont rendus.

Puisque le sujet est sur la table, disons tout de suite que la compagnie Vident, représentée par Mme Jocelyne Bouchard, avait aussi organisé avec l'OTTDQ une soirée conférence prévue le 6 mai à l'hôtel Delta Centre-ville, pour faire connaître deux nouveautés issues de la recherche chez Vita, fabricant dentaire sérieux et réputé s'il en est. Encore cette fois, l'entreprise a décidé de ne pas engager de frais substantiels pour présenter une conférence devant une poignée de participants. Et encore une fois, la conférence a pu être déplacée dans l'espace, et non dans le temps heureusement, pour être tenue au laboratoire Prolabo Dentaire. Nous nous devons de remercier ici Mme Bouchard et M. Jean Compagna t.d. pour leur capacité à réagir rapidement. Cette soirée nous a donné l'occasion de connaître la nouvelle céramique pour supports non métalliques, appelée VM7, et l'appareil de prise de teintes informatisé mis sur le marché par Vita, le EasyShade.

Ces modifications de lieux ou d'horaires sont indépendantes de notre volonté. S'il y a des personnes qui ont été incommodées par ces changements, nous le regrettons sincèrement.

Bien évidemment, si un sujet ne vous intéresse pas, vous n'y allez pas, et c'est normal. Par contre, si vous désirez être présent, à la lumière des dernières réactions des gens qui ont à défrayer les coûts inhérents à ce genre d'événement, il serait judicieux de s'inscrire le plus tôt possible, pour démontrer rapidement l'intérêt porté, et ainsi éviter que des comptables ne

cliquent sur le bouton «Cancel». Il est bien évident qu'une soirée conférence, donnée par un distributeur ou un manufacturier, tentera de promouvoir, et pas toujours subtilement, un produit ou un système. Mais, et il est bon de le rappeler, tous autant que nous sommes, travaillons avec des outils justement issus de ces mêmes manufacturiers, il est donc normal de s'intéresser à leurs propositions. Nous demandons que les frais reliés aux conférences données par une entreprise privée soient couverts par cette dernière, et la décision finale quant à la rentabilisation de l'événement leur appartient.

Il arrive qu'une compagnie dentaire organise elle-même un cours spécifiquement pour les prothésistes québécois, incluant la réservation de salle et les invitations. Comme personne ne veut agir en autarcie complète, l'Ordre des techniciennes et techniciens dentaires du Québec est souvent mise à contribution pour en assurer la plus grande diffusion. Ce fut le cas avec le plus récent cours donné par la compagnie Straumann. Ce fabriquant de composantes d'implants dentaires peut prétendre offrir une alternative originale et bien pensée pour certains types de travaux, et c'est sans doute pourquoi les deux jours de cours ont été remplis à pleine capacité. La première journée, soit le 9 mai, s'est tenue en anglais à Montréal, et celle du 10 mai a été donnée en français à Drummondville.

Maintenant, revenons si vous le permettez, à la soirée du 23 avril. Je vous ai parlé plus haut de la conférence donnée par M. Ciers, qui a été présentée ce soir-là à l'Université de Montréal, et que ceux qui s'étaient inscrits pour la soirée du 24 avril (qui a été annulée, rappelons-le) se sont vu offrir d'y assister le jour précédent en compagnie des résidents en prosthodontie. Dilemme. Parce que la soirée du 23 avril était celle où vous étiez conviés à une rencontre d'information à Montréal sur les modalités de l'application de la loi sur le directorat de laboratoire dentaire. Il y avait un petit quelque chose de cornélien à choisir entre parfaire sa formation professionnelle et se renseigner sur l'évolution de son statut de professionnel.

Cette rencontre nous a fourni plusieurs informations complémentaires sur la nouvelle loi et nous a aussi donné l'occasion d'assister à un débat houleux où les couteaux (entre autres) volaient bas. Il y eut même des moments où la distinction entre une rencontre de membres d'un ordre professionnel et une réunion syndicale était d'une netteté,

disons, moins que parfaite. Cela n'a pas empêché la mise à l'avant-plan de certains points très pertinents, qui seront sûrement l'objet d'une réflexion au sein du comité responsable de ce dossier.

La même réunion, avec les mêmes protagonistes, a été présentée le lendemain soir, soit le 24 avril dans la ville de Québec. Étrangement, la houle était calme ce soir-là. Le tout s'est même terminé par des applaudissements. Cela doit être vrai que les Québécois sont distincts. Mais assez d'analogies marine, depuis le temps qu'on voulait se donner la notoriété des actes réservés, c'est le moment ou jamais... d'embarquer.

Parlant de réunion, la conférence sur le système de prothèses amovibles Eclipse, de la compagnie Dentsply, a bel et bien été présentée le soir du 26 mai 2003. Les manufacturiers ont souvent la mauvaise habitude d'encenser leurs nouveaux produits avec des expressions qui fleurent l'enflure verbale, ce qui finalement, galvaude le sens de termes comme « novateur » ou « révolutionnaire ». Pas cette fois-ci. En théorie, ce qu'ils nous proposent pour mettre en œuvre la plaque base, le montage des dents prothétiques et la polymérisation d'une prothèse complète amovible est vraiment nouveau. Il était temps que quelqu'un s'attaque à la méthode traditionnelle de l'acrylique pressée ou injectée dans un moufle de métal, méthode mainte fois éprouvée certes, mais qui commence à avoir quelques relents muséaux. Dentsply nous propose tout simplement de travailler directement la résine acrylique finale, celle-là même qui composera la prothèse. Un matériau qui, selon le manufacturier, se travaille comme de la cire, ne contient pas de monomère et qui, une fois terminé, est aussi résistant qu'un acrylique pressé et cuit de bonne qualité. Comme d'habitude, le temps nous dira si ce concept pourra tenir la route sinueuse qui mène au succès. Reparlant de réunion, les organisateurs de cette soirée ont été déçus du peu d'assistance que l'annonce de leur présentation a généré. Une vingtaine de personnes s'étaient inscrites à l'avance, la moitié seulement était présente.

Je le répète, nous demandons aux entreprises commerciales de défrayer les coûts reliés à la mise sur pied de ce genre d'événement. Il s'agit ici de la venue d'un conférencier, parfois de très loin, de la location d'une salle de réunion, la plupart du temps dans un hôtel du centre-ville, de la location de matériel audio-visuel, d'un service de boissons diverses et d'un casse-croûte

à l'occasion. Vous voyez d'ici le problème. Il est vrai que ce genre de risque est inhérent à la vente, car il s'agit bien de vente, et que les vendeurs sont des gens habitués à cent fois sur le métier remettre leur ouvrage. N'empêche, il nous faudra trouver des moyens pour avoir une idée plus précise de ce qui nous attend quand on organise une conférence. Parfois, même le fait de former une liste d'inscriptions à l'avance ne suffit pas. Les techniciens et techniciennes dentaires ne sont pas les seuls(es) à vouloir maximiser leur emploi du temps. Je remercie ici M. Daniel Roger, représentant pour la compagnie Dentsply, pour sa générosité.

Parlant de réunion, je sais que j'ai l'air de redonder* sur le thème, mais je ne peux terminer ce texte sans parler de cette autre ultime réunion, soit l'assemblée générale annuelle de l'Ordre des techniciennes et techniciens dentaires du Québec, qui a eu lieu le 27 mai dernier, au Palais des Congrès de Montréal.

Elle s'est tenue dans la même salle que les années précédentes, avec suffisamment de monde pour obtenir le quorum, mais pas assez pour réchauffer le fond de l'air, qui était un peu frais ce soir-là. Le système de climatisation de l'édifice ne semblait pas bien évaluer la température extérieure, en ce mois de mai qui nous fait payer cher cette sublime fin de semaine de trois jours de la fête des Patriotes/de la Reine/de Dollard.

Je disais donc que l'assemblée générale s'est tenue, et même très bien tenue, considérant les nouvelles dispositions relatives à la loi sur le directorat de laboratoire de prothèses dentaires et les changements budgétaires que cela apporte forcément. Pour ce qui est de l'ordre du jour, à part les descriptions des rapports de tous les comités qui travaillent pour vous, il y a eu la remise du prix Mérite, décerné par le CIQ (Conseil Interprofessionnel du Québec). D'aussi loin que je me souviens, cette partie de nos assemblées générales a toujours fait l'unanimité. Ce n'est certainement pas ce mardi soir là que cela aurait changé. A-t-on déjà vu une récipiendaire plus sympathique? Mme Guylaine Gagnon nous a charmés avec un discours empreint de sincérité et teinté d'un soupçon d'intimité. Ce prix, loin de faire le tour de la question, met en évidence l'implication sans retenue de Mme Gagnon, mais, comme la langue anglaise le dit si bien, «*there is more than meets the eye*». Félicitations à Guylaine Gagnon pour cette reconnaissance de la part d'autres professionnels.

Après la clôture de l'assemblée, la soirée s'est poursuivie par la traditionnelle rencontre informelle, un verre à la main, qui fait office de retrouvailles à chaque année. Le tout se termine pour plusieurs par un souper impromptu, en bonne compagnie, qu'on se surprend à souhaiter plus fréquent.

**Je sais que redonder est un verbe qui n'existe pas. Disons que c'est un « néologisme temporaire ».*

Denis Robert, t.d.
Communications

CHRONIQUE ÉTUDI-DENTS

Comme vous avez été mis au courant de notre arrivée dans les pages du bulletin « Un peu d'Ordre », nous profitons de notre première parution pour nous présenter. Nous sommes toutes deux étudiantes en techniques dentaires au Cégep Édouard-Montpetit. Marie-Josée Bujold en deuxième année et Mélanie Robitaille en première. Toutes deux passionnées du domaine, nous avons débuté dans le monde dentaire en tant qu'assistantes dentaires. Ce qui nous permet de gagner notre vie durant nos études et d'acquérir de l'expérience. Nous tenons, toutes les deux, à nous impliquer en tant qu'étudiantes car nous trouvons que la profession n'est pas assez connue.

Lors de chaque parution, nous vous ferons part de notre cheminement académique ainsi que de nos diverses activités étudiantes. Vous pourrez nous faire part de vos commentaires et suggestions à notre adresse électronique suivante : etudiantstd@hotmail.com

Tout d'abord, en 4^e session, nous avons fait l'apprentissage du système Gramm™ dans le cours de prothèses fixes, dont le professeur est Stéphan Provencher. Ce système nous permet de faire des cupules en or pur par électrodéposition. À la suite de la fabrication de nos couronnes, il y aura la remise d'un prix d'une valeur de 1 000 \$ en automne 2003 dans le cadre du congrès Denttechnica. Cette bourse est une gracieuseté de M. Joseph B. Naggy R.D.T., président et directeur de la compagnie Dental Specialties, fournisseur des produits Gramm Tech.

Le prix sera donné à l'étudiant de 2^e année ayant fait la plus belle antérieure de porcelaine.

Le laboratoire dentaire Morisset a remis une bourse de 500 \$ à Audrey Lepage, élève de 2^e année. Cette bourse est dédiée à un(e) élève méritant(e) et qui vient d'une région éloignée. Quant à la bourse des Caisses Populaires Desjardins, d'une valeur de 500 \$, elle a été méritée par Marc Antoine Archambault, également en 2^e année, pour souligner ses résultats académiques. Félicitations à tous les deux.

Lors de la semaine d'apprentissage autonome, les étudiants de techniques dentaires sont allés, sur l'invitation de M. Guy Morin, à Buffalo pour visiter la compagnie Ivoclar Vivadent. Une journée et demie dans cette compagnie, c'est bien rempli. Visite des locaux et conférences à la fine pointe de la technologie dentaire. Les étudiants d'Édouard-Montpetit, de la première année jusqu'à la troisième, ont apprécié cette immersion de quelques heures. Nous tenons à remercier grandement M. Guy Morin qui fut très généreux tout au long des trois jours passés à l'extérieur du pays.

N'hésitez pas à nous donner des idées, des commentaires.

P a s s i o n n é e s - d e n t s
Marie-Josée Bujold et Mélanie Robitaille

PRÉCISIONS

Dans le bulletin « Un peu d'Ordre » de janvier 2003 (il s'agit du Volume 3, no 4), vous avez pu y lire à la page 4 certaines données sur le nombre de techniciens(nes) dentaires disponibles dans chacune des régions du Québec. Ces données provenaient de l'agence Développement Ressources Humaines Canada. Après quelques interrogations venant de membres concernant la validité des chiffres qui étaient avancés, nous n'avons pu corroborer ces données. Il se trouve que ces statistiques ont peut-être été réelles à un moment donné, mais ont dû varier énormément en un court laps de temps, c'est pourquoi elles ne mettent pas longtemps à diverger des données qu'on peut voir sur le site Web de l'agence en question. À l'avenir, nous nous abstiendrons de publier de tels chiffres. Une visite sur le site de

Développement Ressources Humaines Canada est préférable pour être mieux informé. L'adresse est la suivante : <http://emploi.quebec.net/francais/placement.htm>

**MME GUYLAINE GAGNON, T.D.,
RÉCIPIENDAIRE DU PRIX
MÉRITE 2003 DU CIQ**

C'est lors de l'Assemblée générale annuelle de l'Ordre tenue le 27 mai dernier dans le cadre des Journées dentaires du Québec que M. Louis Beaulieu, vice-président du Conseil Interprofessionnel du Québec a remis le Prix MÉRITE 2003 du CIQ à Mme Guylaine Gagnon, t.d., pour les éminents services rendus à l'Ordre des techniciennes et techniciens dentaires du Québec en lui témoignant l'appréciation non seulement de ses pairs, mais aussi du CIQ qui regroupe l'ensemble des professionnels québécois.



Membre de l'Ordre depuis 1987, Mme Gagnon siège à titre d'administratrice au Bureau depuis juin 1996. En plus de son mandat, elle s'est engagée auprès de divers comités dont celui de la formation continue. Elle est également membre active du comité sur le directeur de laboratoire, où elle a défendu avec ardeur les compétences des techniciennes et techniciens dentaires, ce qui a valu pour l'OTTDQ la reconnaissance professionnelle. Elle poursuit d'ailleurs son implication dans la mise en place et la gestion de cette nouvelle réglementation.

Mme Gagnon apporte une contribution importante au développement de la profession, notamment au niveau de la formation et du rayonnement de la profession. Son dynamisme et sa disponibilité sont appréciés de tous.

En pratique privée depuis 1990, elle est associée au Laboratoire Morisset de Québec.

Autant par son engagement personnel, que par son leadership et sa détermination, Mme Gagnon sait faire rayonner le statut professionnel et contribue de façon remarquable à la diffusion des valeurs d'excellence et d'intégrité.

Toutes nos félicitations à Guylaine Gagnon pour cette reconnaissance professionnelle bien méritée !

Poursuivre sa formation c'est une option intéressante pour tout ceux et celles qui désirent être en avant plan. Augmenter ses connaissances sur les techniques, mais également sur les matériaux qui les composent vous permettra de faire des choix éclairés dans l'avenir. Voici donc quelques sites qui vous permettront d'aller plus loin dans votre quête de perfection.

www.somabec.qc.ca

Somabec est une compagnie qui diffuse et distribue des livres en français, elle se spécialise dans les ouvrages de type médical, scientifique et technique. Somabec vous offre l'accès à une formation continue par le biais de littérature. Plus particulièrement, dans la section médecine dentaire, vous trouverez plus de 200 titres dont certains devraient vous intéresser. Le site vous permet de faire une recherche à l'aide du moteur de recherche ou tout simplement de communiquer avec eux pour de plus amples renseignements.

www.reptox.csst.qc.ca

Le site du service du répertoire toxicologique de la Commission de la santé et de la sécurité au travail (CSST) met à la disposition des employeurs et des employés des renseignements pertinents pour mieux appréhender les risques que pourraient entraîner les produits chimiques et biologiques que vous employez régulièrement au laboratoire. Ce site se divise selon les quatre volets suivants : les produits, le SIMDUT, le lexique et le volet « Et plus encore... ». L'impressionnante banque de données de ce site détaille plus de 8 000 produits différents. C'est un site à visiter pour quiconque s'intéresse à la prévention plutôt qu'à la guérison.

www.rdl.gouv.qc.ca

Le site de la Régie du logement, dont la mission est de favoriser les échanges lors de la location d'un logement, pourra vous éclairer à propos des droits et des obligations en tant que propriétaire ou locataire. Vous y trouverez une foule de renseignements sur le bail résidentiel dont plusieurs formulaires en format PDF ainsi que de nombreuses fiches-conseils pour vous informer sur divers sujets concernant la location de logement.

www.aubergedujolivent.com

Voici une suggestion pour tous ceux et celles qui désirent s'évader au courant de l'été. Réservez tôt!

Pour des suggestions ou commentaires, écrivez-moi à l'adresse suivante : julyjacob@hotmail.com

ASSURANCES

Yves Barrette, B.A.A., C. d'A. Ass..

Antonio Barrette & Fils inc.
ASSURANCES GÉNÉRALES

**N'hésitez pas à nous contacter...
nous connaissons vos besoins**

175, rue de Salaberry, Joliette, Québec, J6E 4E8
Téléphone Montréal (514) 331-5955 Télécopieur Joliette (450) 753-7554 (450) 753-7710

OFFRES D'EMPLOIS

Laboratoire situé sur la Rive-Sud recherche technicien(ne) dentaire en couronnes et ponts (60%) et département de métal et cirage (40%). Contactez le (450) 651-3097.

Sinlab est à la recherche d'un(e) technicien(ne) dentaire diplômé(e) pour le polissage de suprastructures de titane usinées. Minimum 5 ans d'expérience. La connaissance des règles d'implantologie est un atout. Faire parvenir votre CV à l'attention des ressources humaines à info@sinlab.ca ou à Sinlab 3517, boul. Grande Allée à Boisbriand (Québec) J7H 1H5.

Le Laboratoire C.R.H. Oral Design est à la recherche de deux techniciens(nes) en deuxième ou troisième année disponible pour travailler immédiatement à temps partiel ou temps plein. Salaire à discuter. Faire parvenir votre CV par fax au (514) 748-1768 ou par courrier à info@crhoraldesign.com ou téléphonez au (514) 748-1276.

Laboratoire Richard Desjardins de Sherbrooke recherche 3 techniciens(nes) dentaires : un(e) en couronnes et ponts (3 ans d'expérience minimum) un(e) en finissage métal (chrome cobalt) (1 an d'expérience) et un(e) en montage de prothèses amovibles (1 an d'expérience). Bon salaire et bonnes conditions de travail. Équipe dynamique, jeune et enthousiaste. Faites parvenir votre CV par fax au (819) 562-2275, par la poste au 1103 rue conseil à Sherbrooke, Qc, J1G 1M4 ou par courrier électronique à labricharddesjardins@qc.aira.com

Le Laboratoire C.R.H. Oral Design est à la recherche d'un(e) technicien(ne) dentaire avec expérience et capacité de gérer un département "cirage-métal-implant-attachement". Salaire à discuter selon expérience. Avantages sociaux inclus. Faire parvenir votre CV par fax au (514) 748-1768 ou par courrier à info@crhoraldesign.com ou téléphonez au (514) 748-1276.

Le Laboratoire dentaire de l'Outaouais inc. est à la recherche de 2 techniciens(nes) dentaires: 1 en structure métallique et 1 en céramique. Nous recherchons des personnes minutieuses, débrouillardes, dynamiques, soucieuses d'offrir une qualité de travail supérieure et préférablement bilingue. Le laboratoire offre un service de haute qualité au niveau de la prothèse fixe et celle sur implant et peut rémunérer ses techniciens(nes) à la pièce; 28.50\$ et + pour la confection d'une cupule et 62\$ et + pour l'application de porcelaine. Contacter Nadine au (819)682-4777 ou 1-800-636-5226 entre 10h00 et 15h30 ou envoyez votre CV à ldo.inc@qc.aira.com

Laboratoire dentaire Labex inc. (métro Acadie) cherche technicien(ne) dentaire spécialisé(e) en céramique. Contacter M. Chemali au (514) 343-0663.

À VENDRE

Équipement de polissage automatique de pièces squelettiques (modèle DP-12 de DENTA2000) en excellente condition. Prix à discuter. Contactez Michel Morisset ou Richard Mélançon au Laboratoire dentaire Morisset (Québec) 1-800-463-7208.

Pour passer une ANNONCE dans le PROCHAIN Bulletin contactez CATHERINE ARNOULT au (514) 282-3837 au plus tard le 15 SEPTEMBRE 2003

UN PEU D'ORDRE... est un bulletin d'information publié cinq fois par année par l'Ordre des techniciennes et techniciens dentaires du Québec. Sauf pour les articles écrits par les porte-parole officiels de l'Ordre, les opinions émises dans les articles n'engagent que leurs auteurs.

Ordre des techniciennes et techniciens dentaires du Québec

500, Sherbrooke Ouest, Bur. 900, Montréal, Qc, H3A 3C6
Téléphone (514) 282-3837- Télécopieur (514) 844-7556
Courriel: ottdq@affaires.com - Site Internet : www.ottdq.com